LES FORMATIONS DOCTORALES

60 Ects à valider : 40 Ects dans le volet "Insertion professionnelle" et 20 Ects dans le Volet "Disciplinaire"

	Obligations selon le type de contrat doctoral	Nombre heures	Crédits attribués	Cumul possible au cours de la thèse ?				
Formations scientifiques (ou formations disciplinaires)								
Présentation <u>et</u> participation à un colloque, séminaire (présentation orale ou poster)	NON	/	6 Ects	2 maximum				
Co-organisation d'un séminaire	NON	/	6 Ects	2 maximum				
Co-organisation d'un colloque	NON	/	6 Ects	2 maximum				
Présentation orale aux doctoriales / journées de l'ED / Symposium FR	NON	/	3 Ects	4 maximum				
Journée d'étude et séminaire des Doctorants des différents laboratoires	NON	/	4 Ects /an	12 Ects max sur la t hèse				
Organisation des doctoriales, des journées de l'Ecole Doctorale	NON	/	6 Ects	2 maximum				
Ecoles d'été, de printemps	NON	/	3 Ects pour une participation, 6 Ects pour une présentation orale	2 maximum				
Conférences EUR Implanteus (suivre obligatoirement les 6 conférences annuelles)	NON	/	3 Ects	NON				
Encadrement d'un stage de minimum 2 mois sur l'année (Licence, Master, CMI) et/ou d'alternants (6 mois/an)	NON	/	2 Ects / mois	12 Ects max				
Formations disciplinaires (au sein de l'établissement ou en dehors)	NON	/	3 Ects par 1/2 journée	12 Ects max				
Renforcement disciplinaire par des modules suivis au sein de masters 2 d'AU	NON	/	3 Ects par 1/2 journée	12 Ects max				
Réaliser des dessins scientifiques de qualité avec le logiciel Inskape niveau 1 / niveau 2	NON	14 h	9 Ects	NON				
Analyse de discours en SHS (ED537)	NON	9 h	6 Ects	NON				
Outils et concepts pour l'Intelligence Artificielle (ED 536)	NON	20 h	12 Ects	NON				
Statistiques Descriptives et Inférentielles sous R	NON	21 h	12 Ects	NON				

	Obligations selon le type de contrat doctoral	Nombre heures	Crédits attribués	Cumul possible au cours de la thèse ?			
Insertion Professionnelle (ou formations transversales)							
Ethique de la Recherche et Intégrité scientifique	OBLIGATOIRE POUR TOUS	9 h	6 Ects	NON			
Journée de l'Open Science	OBLIGATOIRE POUR TOUS	6 h	3 Ects	NON			
Pédagogie et innovation dans l'enseignement supérieur (mission APUI)	OBLIGATOIRE pour les doctorants sous contrat doctoral avec activité d'enseignement	12 h	9 Ects	NON			
Appréhender et comprendre les violences sexistes et sexuelles à l'Université : approche sociologique et juridique	OBLIGATOIRE POUR TOUS	6 h	3 Ects	NON			
Considérer les enjeux environnementaux au cours du Doctorat	Formation conseillée	15 h	12 Ects	NON			
Découvrir – préparer – animer un café des sciences	Formation conseillée	6 h	6 Ects	NON			
Gestion du stress et des émotions	NON	12 h	9 Ects	NON			
Pitch scientifique	NON	14 h	9 Ects	NON			
La carte mentale	NON	8 h	6 Ects	NON			
Réaliser un poster scientifique efficace	NON	7 h	6 Ects	NON			
Sensibilisation « Intelligence Economique dédié à la recherche académique »	NON	3 h	3 Ects	NON			
Prise de parole en public	NON	16 h	12 Ects	NON			
Webinaires FI MATCH	NON	2 h	3 Ects	NON			
Respecter la propriété intellectuelle et faire respecter ses droits dans son activité de recherche	NON	3 h	3 Ects	NON			
Employabilité des doctorants	NON	14 h	12 Ects	NON			
DEPE d'INRAE sur l'expertise et la prospective en appui à l'action publique	NON	14 h	9 Ects	NON			
Anglais	NON	12 h	9 Ects	NON			

	Obligations selon le type de contrat doctoral	Nombre heures	Crédits attribués	Cumul possible au cours de la thèse ?
Français Langue Etrangère (FLE)	NON	30 h	12 Ects	24 Ects max
Ateliers de la BU pour les doctorants	NON		3 Ects par 1/2 journée	NON
Publication scientifique	NON	7 h	6 Ects	NON
Formation SIF (Société Informatique de France)	NON	7 h	6 Ects	NON
Présentation Fête de la Science - Pint of science - Café des sciences - Midiscience	NON	/	3 Ects par intervention	12 Ects max
Projet univerCité des petits débrouillards	NON	/	3 Ects	NON
Forum PASS	NON	/	3 Ects	NON
Accompagnement en Sciences et Technologie à l'Ecole Primaire (ASTEP)	NON	/	3 Ects	NON
Ma Thèse en 180 secondes	NON	/	9 Ects	NON
Elus représentant des doctorants	NON	/	9 Ects	NON
Equivalence CIFRE, salarié et enseignement dans le 2nd	NON	/	31 Ects	NON
Equivalence doctorant en cotutelle	NON	/	31 Ects	NON
Equivalence Enseignement (vacations)	NON	/	1 Ect pour 3 h	31 Ects max
Equivalence CD avec charge d'enseignement	NON	/	1 Ect pour 3 h	22 Ects max